

## **Association Moruroa e tatou**

Siège : 563 Boulevard Pomare Papeete Tahiti Tél : + 689, 460 660

E-mail: moruroaetatou@mail.pf
Site internet: www.moruroaetatou.com
B.P. 5456 98716 Pirae

Papeete le 30 octobre 2009

## Communiqué

## Pas de quoi être fiers!

Moruroa e tatou s'élève avec vigueur et indignation contre la proposition du Président de la République de « promouvoir les atolls polynésiens de Mururoa et Hao comme lieux de mémoire et de fierté territoriale ».

Il s'agit d'une véritable provocation jetée à la face de toutes les victimes des essais nucléaires de Moruroa. De plus, l'Elysée voudrait suggérer que cette promotion de Moruroa comme lieu de fierté territoriale serait le fruit de la réflexion des quatre mois d'Etats Généraux. Or ces mois de réflexion de la société civile polynésienne ont plutôt dénoncé le « secret », la « désinformation », la dissimulation délbérée des incidences réelles des expérimentations de Moruroa sur la santé et l'environnement.

Après les méfaits de 30 ans d'essais nucléaires, la plus haute autorité de la France voudrait-elle enfoncer dans la « tête dure » des lointains Polynésiens qu'ils doivent être fiers de s'être sacrifiés au nom de la défense nationale qui n'a pas su imposer l'expérimentation de ses bombes « propres » sur le territoire métropolitain ?

Serions-nous revenus au temps où un autre Chef de l'Etat – le général de Gaulle – proclamait en septembre 1966 place Tarahoi que la grande contrepartie des essais serait « le développement » ? Le silence contre l'argent de la bombe !

On voit ce qu'il en est quarante-trois ans plus tard où l'on nous promet en guise de « feuille de route pour la Polynésie » ce même développement tous azimuts qui n'est jamais venu. Bref encore les sirènes de l'argent du développement contre le silence sur les conséquences désastreuses des essais nucléaires.

Moruroa e tatou ne se contentera pas de cette « loi Morin » qui, en l'état, est bien endeçà de ce qu'attendent les victimes polynésiennes des essais nucléaires. Comment peut-on avoir confiance dans les promoteurs de cette loi alors que c'est le ministère de la défense responsable des essais qui contrôlera tout le processus d'indemnisation de ses propres victimes? Comment peut-on avoir confiance dans les promoteurs de cette loi qui, sans craindre d'être la risée internationale comme au temps du nuage de Tchernobyl, écrivent en toutes lettres dans la loi que les retombées des essais nucléaires se déversaient sélectivement sur quelques îles des Tuamotu et quelques bouts de la presqu'île de Tahiti? Comment peut-on avoir confiance dans les promoteurs de cette loi alors qu'eux-mêmes ont fait fermer définitivement les archives des essais nucléaires, bouchant ainsi aux victimes l'accès aux preuves de leur contamination ?

Après des années de protestations contre les essais de Moruroa, les nombreuses interventions de l'Eglise Protestante Maohi depuis 1963, les revendications de Moruroa e tatou depuis 2001, les recommandations de la commission d'enquête de l'Assemblée de la Polynésie 2005, la prise de position du Conseil Economique, Social et Culturel en 2006, les exigences d'actions de réparation présentées par le Conseil d'orientation pour le suivi des conséquences des essais nucléaires, la condamnation de l'Etat devant les tribunaux en Métropole comme ici à Tahiti... les représentants de l'Etat n'ont-ils pas encore compris que l'exigence des Polynésiens tient en ces quelques mots : « Vérité et Justice » et « Réparation pleine et entière ».

Ces conditions remplies, alors, peut-être, pourrons-nous être fiers de la « patrie des droits de l'homme » !

Moruroa e tatou